

Corruption: les autorités locales et provinciales en tête de liste

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-02-2013 18:47:10

Les autorités locales et provinciales, suivies de la Santé et de la gendarmerie sont en tête de liste des secteurs les plus corrompus au Maroc, selon Transparency Maroc.

Le rapport annuel de cette ONG, rendu public récemment, ne laisse aucune doute sur la gravité de ce fléau au Maroc.

Le bilan des Centres d'assistance juridique anti-corruption (CAJAC) de Transparency maroc indique une augmentation de 43 % des plaintes reçues à Rabat en 2012 par rapport à l'an précédent. Les centres auraient reçu 547 plaintes en 2011 contre 780 en 2012.

Parmi les secteurs les plus dénoncés, les autorités locales et provinciales arrivent en tête avec 18 % des plaintes, suivies de la Santé et de la gendarmerie avec respectivement 17 % et 10,5 %. Sur la liste des secteurs corrompus figurent également la Justice, la police et les Communes, qu'elles soient rurales ou urbaines avec des taux de 8 % et 7 %. L'urbanisme, le secteur privé et les Forces auxiliaires, quant à eux, concernent peu de plaintes.

Sur le plan géographique, la corruption sévit le plus au sein du Grand-Casablanca avec 24% des plaintes, suivi de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et de Doukkala-Abda avec respectivement 13 % et 9 %.

Face à la gravité du fléau, les cadres juridiques restent au-dessous des attentes de la population et de la société civile.

"Le gouvernement nourrit de grandes ambitions pour lutter efficacement contre la corruption, a souligné le ministre chargé de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration, Abdeladim El Guerrouj, lors d'une rencontre sur "le cadre juridique de l'Instance nationale de probité, de prévention et de lutte contre la corruption".

Une ambition qui passe, selon le ministre, par l'élaboration d'une stratégie claire, impliquant tous les intervenants dans ce domaine, en vue de concevoir une approche intégrée et efficace en matière de lutte contre ce fléau. La stratégie sera élaborée parallèlement à la mise en place du nouveau cadre juridique instituant l'Instance nationale de probité, de prévention et de lutte contre la corruption, indique le ministre.

Mais cette instance, elle même, reste confrontée à des défis majeurs ayant trait à son indépendance et à son champ d'action et ses attributions à la lumière des dispositions de la nouvelle constitution.

Les efforts gouvernementaux déployés dans ce domaine restent toutefois insuffisants. Le rapport de Transparency Maroc dénote le silence des autorités concernées face aux irrégularités enregistrées et aux affaires de corruption qui leur sont transmises, chose qui prouve que le combat contre ce fléau ne fait que commencer.

Menara